

Extrait de presse : Bruxelles de plus en plus critique sur le rachat d'Alstom par GE

Le Monde.fr | 12.06.2015 à 14h34 • Mis à jour le 12.06.2015 à 14h46 | Par Jean-Michel BEZAT



General Electric souhaite racheter le pôle énergie du groupe Alstom pour 12,3 milliards d'euros. FREDERICK FLORIN / AFP

Une ombre plane sur le rachat du pôle énergie d'Alstom par General Electric (GE) : l'échec de l'acquisition d'Honeywell International, en 2001, par le conglomérat américain pour 42 milliards de dollars (37,5 milliards d'euros). La Commission européenne s'y était opposée au nom de la concurrence. Les acteurs ont changé. L'emblématique patron de GE Jack Welch et l'intraitable commissaire à la concurrence Mario Monti ont été remplacés par Jeff Immelt et Margrethe Vestager. Mais c'est toujours pour les mêmes raisons que Bruxelles menace cette opération à 12,3 milliards d'euros.

Comme elle l'a fait en avril pour le géant de l'internet Google et le groupe gazier russe Gazprom, Mme Vestager s'apprête à adresser à Alstom et GE une « *communication de griefs* ». Autrement dit, un acte d'accusation indiquant tous les points sur lesquels le groupe de Belfort et le conglomérat de Fairfield (Connecticut) pourraient se rendre coupables d'abus de position dominante.

En cas de fusion, note-t-on à la Commission, il n'y aura plus en Europe que deux acteurs majeurs sur le marché de la fabrication et de l'entretien des turbines à gaz de haute puissance pour centrales électriques : GE et l'allemand Siemens. Une telle concentration risque, selon elle, de freiner l'innovation et d'entraîner une augmentation des prix. Au niveau mondial, seul Mitsubishi Hitachi Power Systems pourra résister à ces deux concurrents. Car actuellement, l'américain détient environ 50% du marché, contre 23 % pour Siemens, 13% pour le groupe japonais, 7% pour Alstom et 3% pour l'italien Ansaldo Energia, dont 40% ont été cédés à Shanghai Electric.

Lire aussi : [General Electric-Alstom : les points de blocage de Bruxelles](#)

Alstom tente de dédramatiser

Cette perspective d'un durcissement européen a fait plonger l'action d'Alstom de 7 % en séance, jeudi, à la Bourse de Paris. Selon de nombreux experts, le groupe n'a plus la taille critique ni la surface financière pour résister seul sur le marché de l'énergie. Il vend dix fois moins de turbines à gaz que GE, et il n'avait guère d'autre solution que de passer dans son giron. L'avenir d'Alstom ne pouvait plus s'écrire seul, avait plaidé son PDG, Patrick Kron, lors de l'annonce de l'opération en avril 2014.

Chez Alstom, on tente de dédramatiser. « *Une communication de griefs est une étape normale dans une procédure d'examen d'une concentration et ne préjuge pas de son issue*, a indiqué le groupe vendredi 12 juin. *Cela permettra à GE et à Alstom de répondre aux questions spécifiques soulevées par l'équipe en charge de cette procédure.* » Les dirigeants d'Alstom estiment que cette opération aura un « *impact positif pour l'Europe, y compris sur le futur environnement concurrentiel.* »

En l'état actuel du dossier, ce n'est pas l'avis des autorités de la concurrence à Bruxelles. Une « *communication des griefs* » intervient en effet quand de sérieux doutes pèsent sur une fusion au regard des lois antitrust. Et c'est bien le cas aujourd'hui. Mme Vestager avait ouvert une enquête approfondie, le 23 février, puis fixé la date butoir du 21 août pour accepter ou refuser l'opération. Malgré les informations jusqu'à présent communiquées par les deux entreprises à Bruxelles, et une rencontre entre M. Immelt et Mme Vestager le 5 mai, la commissaire à la concurrence reste visiblement dubitative.

GE joue gros

Le point dur des discussions porte sur le marché de la maintenance de la « base installée », les centrales en exploitation. Selon M. Immelt, l'acquisition d'Alstom Power permettra de l'accroître de 50 %, soit 500 gigawatts de capacités supplémentaires. Or cette activité de services très rentable est, selon lui, « *au cœur de notre avantage compétitif, au cœur des synergies* » attendues de l'opération dans les cinq ans, que GE a récemment réévaluée à 3 milliards de dollars.

S'il est prêt à faire des concessions, M. Immelt n'acceptera « *rien qui impacte ses revenus* », a-t-il prévenu, le 20 mai, devant un parterre d'investisseurs réunis en Floride. Jusqu'à présent, il s'est donc refusé à céder une partie de la maintenance des turbines à gaz, évoquant seulement la vente de brevets.

Lire aussi : [Alstom : General Electric prêt à des concessions limitées](#)

Le dossier est suivi de près par le gouvernement français. Mme Vestager doit participer, lundi 15 juin, avec le ministre de l'économie, à une conférence-débat sur l'Europe organisée à l'université Paris Dauphine. Ils devraient trouver du temps pour aborder le dossier Alstom-General Electric. En 2014, Emmanuel Macron avait défendu l'opération et l'option GE quand Siemens avait fait une contre-offre.

La pression monte sur Alstom et GE, une communication des griefs étant souvent le prélude à un veto de la Commission. Le géant américain, qui se désengage des activités financières (banque, prêts...), joue gros. Il a choisi de se recentrer sur l'industrie. L'acquisition d'Alstom Power – la plus importante de son histoire plus que centenaire – est un élément clé de cette stratégie. Ses dirigeants, comme ceux d'Alstom, se disent toujours confiants dans la perspective de conclure la transaction au second semestre. Ils devront pour cela faire plus de concessions s'ils veulent la mener à bien. Et ne pas rééditer le désastre de 2001.